

Compte rendu conseil consultatif du 05 décembre 2023

Membres du conseil, présents : Mmes Malorie Ducognon, Majorie Romanet, Chantal Voiron, Mrs Corentin Chenal, Hugo Pellicier, Lionel Pellicier, Xavier Quesnel

Elus : Mrs Georges Bouty, Franck Chenal, André Pellicier

Personne excusée : Mme Sandrine Besson

Informations :

- Salle des fêtes : Le nouveau mode de chauffage – panneaux électriques au plafond - est opérationnel. Il remplace le chauffage au fuel d'où la suppression des odeurs. Il est demandé aux utilisateurs de respecter les consignes telles qu'elles sont affichées.
L'ancienne cuve sera démontée et le fuel restant sera récupéré. Les emplacements de rangement de l'ex-tribune ont été attribués aux différents utilisateurs de la salle dont l'A.P.E., l'école et le S.I., les autres n'ont pas réservé de place.
Dans l'ex-cuisine, la fenêtre et le mode de chauffage ont été changés.
- Travaux en cours : A La Thuile, les travaux programmés pour les eaux usées / pluviales sont en cours. Ils seront terminés au printemps pour la partie haute sur la route départementale à l'amont de la chapelle (récupération des eaux usées).
- Déneigement : la procédure et l'entreprise sont identiques à l'année précédente. En cas de chute de neige importante, l'accès à l'école sera en priorité déneiger via le chemin de la Reisse. La fraise est utilisée par le personnel communal pour déneigement de la partie supérieure de la cour de l'école et l'accès via le chemin de la Pige.
- Nouvelle chenillette pour espace nordique : L'investissement budgété à 100 000 € a été réalisé in fine pour 70 000 €.
Plus adaptée avec une largeur de 3,5m, en très bon état (1 000 h de fonctionnement), elle est opérationnelle pour cette nouvelle saison.
Les conducteurs pour cet hiver sont Mrs Oggéri Christophe et Pellicier David. Le coût des frais de personnel (environ 4 000€) sera pris en charge par la COVA comme pour l'espace de la Côte d'Aime / Valezan.
- Alimentation des bassins : La décision de couper l'eau a été prise sans aucune concertation comme pour certains travaux sur les bassins ce printemps. Le comité consultatif et la population souhaitent que les bassins principaux soient réalimentés. En période d'abondance d'eau, aucun règlement administratif n'empêche l'alimentation en continue, pas plus que les risques de gel des installations. Les bassins font partie du patrimoine du village et sont utiles à tous.
- Environnement : Un arrêté municipal a été pris en concertation avec la commune de Beaufort pour protéger le Lac des Fées et les alpages en général.
Il est à noter que cette initiative et cette action prises localement ont été reprises par la commune d'Aime La Plagne dans le dossier pour l'obtention du Flocon Vert de la station de la Plagne.

- Le démontage du télésiège et reprise de l'ancienne chenillette : Après une prise de contact avec les dirigeants de la Société d'Aménagement de la Plagne en début d'hiver, les choses se sont précipitées en juin. La SAP a pris intégralement à sa charge le démontage de l'appareil. Le matériel démonté a été valorisé autant que possible, (pas assez malheureusement).
Les stations de Manigod, Valmorel, la station du Granier, la société INGELLO, le restaurant le 360 à Montalbert et la commune d'Aime la Plagne ont récupéré des éléments. Le reste a été récupéré par un ferrailleur.
En complément de la vente de la ferraille, une contrepartie sous forme de dons volontaires a été demandée à chacun. Seul la station de Manigod ne s'est pas sentie concernée.
Ces dons et le produit de la vente de la ferraille ont ou seront répartis aux associations : Le S I et le ski club pour environ 8 000 €, l'école pour 1 000 €, les parents d'élèves pour 50 €.
- Bio-déchets : A l'initiative de la COVA et pour respecter les obligations légales un site de compostage partagé a été mis à disposition de la population depuis le 18 octobre 2023 sous la terrasse de l'auberge. Ce lieu a été choisi par son positionnement central (interrogations sur la pertinence de ce lieu), le principal producteur de bio-déchets est l'auberge qui réalise notamment la confection des repas pour l'école. Une action de sensibilisation auprès des écoliers et de la population aura lieu au printemps lorsque la transformation des bio-déchets en compost sera visible. Si vous souhaitez obtenir gratuitement un seau pour stocker vos bio-déchets, contactez le service environnement de la COVA au 04 79 55 31 82 ou au 06 26 56 53 39 – Mme Emmanuelle Charlot -.
- Refuge de la Coire : La commune d'Aime-la-Plagne a fourni des gabions (valeur d'environ 3 000 €) pour un aménagement et une mise en œuvre par les gérants d'une plate-forme devant l'entrée du refuge côté sud.

Travaux budgétés en 2023 et qui restent à réaliser :

- Chemin de la Reisse : pose du revêtement définitif et fixation correcte des grilles d'évacuation des eaux de pluie.
- Route du Carroz : suite aux travaux d'enfouissement réalisés en 2022, il reste à réaliser les branchements électriques et téléphoniques aux différents abonnés du secteur, puis la dépose des réseaux aériens et leurs supports - à charge de la commune d'Aime La Plagne – d'une part et le revêtement définitif de la chaussée (R.D. 86 A) par le conseil départemental (normalement en 2024) d'autre part.
- Barrière *au-dessus du jardin d'enfants (vers monuments aux Morts)* : La commande au prestataire a été passée fin mars 2023 et elle devrait être réalisée courant janvier 2024.
- La fin de la tranche d'assainissement à la Thuile (récupération des eaux usées à l'amont de la chapelle)

Travaux pour 2024 : budget en cours de préparation

- La priorité : la réalisation de travaux d'assainissement ainsi que l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique si nécessaire du quartier nord-ouest de Granier. Les eaux usées se déversent actuellement directement dans le ruisseau qui traverse le village, cours d'eau qui est pour partie à ciel ouvert.
- Chapelle Ste Marguerite : Réalisation d'un berceau pour la récupération des eaux de ruissellement, des soubassements extérieurs et enduit de la façade sud. Travaux financés pour partie par le budget général « chapelles » de la commune
- Le remplacement de la barrière bois vétuste au-dessus du parking vers la maison de Mme Denise Chenal par une barrière métallique identique à celles déjà existantes dans le village.
- Projet d'aménagement d'un plateau ludique route du Cormet (derrière la salle des fêtes) pour les activités physiques de l'école exigées par l'éducation nationale, l'école dispose que d'une petite cour. L'accès à cet espace est prévu en partie haute du terrain. Le dépôt de neige pour l'hiver sera conservé. Le financement devrait être assuré par la COVA.
Question et avis d'un des participants : est-ce que cet espace est vraiment nécessaire ? Si la réponse est positive les sommes à engager ne doivent pas être trop importantes.

Projets à l'études :

- Le bureau de vote et la pièce voûtée nord attenante : Il est possible de découper le mur nord de séparation entre les deux pièces, pour doubler la surface actuelle. Le but de ces travaux serait la création d'un espace multi usages avec le transfert de la bibliothèque (au rez de chaussée plus accessible).
La bibliothèque serait sécurisée mais ouverte (vitrage) sur l'autre pièce agrandie et aménagée, avec un accès direct vers l'extérieur.
En complément, il y aurait la création de sanitaires dans la petite cave attenante, cela, permettrait de répondre aux obligations de mise à disposition de toilettes séparées pour le personnel de l'école.
Question d'une participante à la réunion : Cet espace (local ex ski club) serait-il bien compatible avec la conservation des livres (humidité) ?
A cette proposition, en parallèle, un groupe de travail sera constitué pour faire un comparatif entre le transfert de la bibliothèque vers l'ex-atelier communal ou le rdc mairie.

Informations diverses :

- **Réunion publique** avec la participation de Mme Corine Maironi-Gonthier Maire de la commune d'Aime La Plagne, du Maire délégué et des élus du village **le mardi 23 janvier 2023 à 18 h à la salle des fêtes**, suivie d'un moment festif. Tirage de la galette des Rois.
- Prochainement, dans le cadre de la protection incendie du village : Installation de 2 armoires pompier : Une dans le hall de la mairie, une autre dans le local « carton /affichage » à La Thuile. Une formation suivra cette installation.

- Réfection partielle de la cour d'école (mise à niveau pour écoulement correcte des eaux de pluie)
- La remise en état de la terrasse de l'auberge (déclaration de sinistre faite et négociations en cours)
- Ski alpinisme championnat jeunes et coupe de France toute catégories : Courses jumelées, samedi 20 janvier le sprint à Montalbert et dimanche 21 épreuve habituelle à Granier. La remise des prix aura lieu à la salle des fêtes d'Aime.

Questions des participants :

- Containers parking *de la Cudraz* : Souhait de remplacement d'un container déchets par un container à verre ou container plastique / autres déchets valorisables
- Routes de montagne : *de grosses interrogations sur les remises en état de la route en 2023* : Plan Pichu, Thiabord secteur Bichet, des montées goudronnées du Raffort et de la Chavonne, des inquiétudes sur le radié de Plan Pichu et le glissement de terrain au-delà, une demande de passage de l'épareuse, et le souhait pour une action tous les 3 ans.
- Entretien des biefs pour la partie hors domaine communal : Une journée est à organiser au printemps. La commune est concernée par le fonctionnement de ce ruisseau / égout à l'intérieur de Granier et du village de la Thuile. Elle compte aussi, pour l'aider, sur les exploitants agricoles et propriétaires riverains utilisateurs pour l'alimentation des troupeaux et l'irrigation, des habitants du village pour l'arrosage des jardins, et des promeneurs pour la balade sur les berges de cette très belle partie au-dessus du village et hors forêt.

Fin de la réunion 20h